


Acramite® 480 SC

Acaricide

Acaricide pour la lutte contre les acariens dans les fraises et les cultures maraîchères.

Produit	Acramite est une (SC) suspension concentrée et contient 43.4 % (480 g/l) Bifenazate. (W-6957)
Cultures	Culture des baies, Culture maraîchère, Culture ornementale.
Spectre d'efficacité	acariens tétranyques.
Emploi	
Culture des baies	Fraise: 0.025% (0.25 l/ha) contre <i>acariens tétranyques</i> . Délai d'attente: 3 Jours. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m ² ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour éviter le développement de résistances 1 traitement au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives. Utilisable jusqu'au 11.07.2025
Culture maraîchère	Aubergine, cucurbitacées, poivron, tomate: 0.025% (0.25 l/ha) contre <i>acariens tétranyques</i> . Application: au début de l'attaque. Délai d'attente: 3 Jours. Pour éviter le développement de résistances 1 traitement au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Utilisable jusqu'au 11.07.2025
Culture ornementale	arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes (serre): 0.02% (0.2 l/ha) contre <i>acariens tétranyques</i> . Pour éviter le développement de résistances 1 traitement au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives.
Mode d'action	Acramite est un acaricide sélectif. Acramite agit par contact et

	montre après 4 jours une action « knockdown » qui est suivie par une action de longue rémanence. Le produit ne montre que peu d'effet sur les prédateurs naturels et est ainsi préconisé pour les systèmes de production avec une lutte intégrée.
Préparation de la bouillie	<p>Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie.</p> <p>Mélanges: Miscible selon le guide LG</p> <p>Protection des utilisateurs: Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.</p> <p>Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.</p> <p>Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.</p>
Rotation des cultures	Pas de Restriktion.
Classement	<p>attention</p>  <p>P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l'OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	250 ml
®	Marque déposée par Chemtura
A Observer	Cette fiche est pour information et ne remplace pas l'étiquette. Avant l'utilisation d'un produit, toujours lire l'étiquette et s'y tenir conformément.



5413 Birmenstorf, Tel. 056 201 45 45
www.leugygax.ch